

UNION DES FORCES DE CHANGEMENT UFC

59, Rue Koudadzé, Lomnava

<http://www.ufctogo.com>

BP 62168 Lomé, Togo

Tél. (228) 221 33 32 / 338 0

DECLARATION

relative à la suspension du parti OBUTS

L'Union des Forces de Changement (UFC) a appris avec indignation la décision inique prise le vendredi 04 Juin 2010 par le tribunal de Lomé, de suspendre l'Organisation pour Bâtir dans l'Union un Togo Solidaire (OBUTS), un parti politique légalement constitué.

L'UFC considère que le motif invoqué contre tout bon sens par le tribunal, à savoir le départ de plusieurs membres fondateurs de ce parti, dépasse l'entendement, puisque l'exclusion, la démission ou le décès d'un membre fondateur ne saurait mettre fin à l'existence d'un parti politique.

Cette décision n'est qu'une manœuvre politicienne. Elle illustre la duplicité permanente du régime RPT qui, tout en parlant d'Etat de droit et de réconciliation, piétine allègrement les libertés publiques et entrave constamment le libre exercice des activités des partis politiques.


L'UFC dénonce et condamne cette atteinte grave aux libertés fondamentales des citoyens. Elle exige la levée immédiate et sans condition de toutes les mesures arbitraires prises à rencontre de l'OBUTS par le tribunal de Lomé.

L'UFC exprime sa solidarité avec l'OBUTS et demande à toutes les forces de changement de se mobiliser pour faire échec à cette nouvelle tentative d'élimination de toute forme d'opposition au pouvoir RPT.

Fait à Lomé, le 11 Juin 2010

Pour le Bureau National
Le Secrétaire Général




Jean-Pierre Fabre